

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2014-08-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 11^{ième} jour du mois d'août 2014 à 20:10 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Luc Bessette, Denis Laroche et Roger Tessier

Le conseiller François Parenteau est absent

Madame Julie Yergeau, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

(14-08-170) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(14-08-171) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Roger Tessier et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 7e jour du mois de juillet 2014 soit accepté tel que rédigé.

(14-08-172) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Denis Laroche et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois d'août 2014 soient acceptés et payés.

NO. BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	Montant
Salaire employés	Salaire juillet 2014	7 427.57\$
6918 Excavation Yergeau Enr.	#3704 travaux ponceau rue Laprade	1 368.20\$
6919 MRC de Drummond en Fidéicommiss	Frais pour la vente pour taxes /achat terrains	251.66\$
6920 Deloitte SENCRL	Vérification des livres 2013 et Honoraires professionnels	4 127.60\$
6921 Spécialiste du ponceau	#4150 tuyaux et collets dans la rue Laprade	708.39\$
6922 Fédération Québécoise des municipalités	Formation élu 23 septembre / gestion financière	304.68\$
6923 MRC de Drummond	Aide financière/ golf 2014	100.00\$
6924 Postes Canada	Achat de 300 timbres	278.53\$
6925 ADMQ Centre-du-Québec	Inscription colloque 2014	100.00\$
6926 Ministère du Revenu	Ajustement RRQ 2013	373.82\$

6927	Rona	Quincaillerie voirie et bâtiments Municipaux	118.02\$
6928	ADMQ	#21574Inscription formation	319.63\$
6929	Bell Canada	Téléphones bâtiments municipaux	386.88\$
6930	Buropro	#675284,675401Achat de livres pour bibliothèque	656.65\$
6931	Demers Pelletier Inc.	#413273Honoraires pour travaux École (soumissions)	1 403.96\$
6932	Eauvy M/N Inc.	#24296,24523Entretien adoucisseur et UV au Centre communautaire	392.65\$
6933	Laboratoire Environex	#QC35875Analyses d'eau Mois juin & juillet 2014	118.42\$
6934	Excavation Yergeau Enr.	#3759,3763,3769Travaux à L'école, ramassage de pierre	1 646.42\$
6935	Groupe Ultima Inc.	#228327Assurance pour Faucheuse	33.00\$
6936	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux mois de mai-juin-juillet et luminaires de rue mois de juillet 2014	1 595.41\$
6937	L'industrielle Alliance	Assurance collective mois août	616.22\$
6938	Claude Joyal Inc.	#414407Pièces pour tracteur	337.60\$
6939	Location Yergeau Inc.	#18747Location scie à béton	122.32\$
6940	Maçonnerie S. Dubé Inc.	#162Démolition de la cheminée Église	7 392.89\$
6941	Marché O'Brien	#1098Quincaillerie pour église	94.10\$
6942	Mégaburo	#50-0941683,-0943285,-0946066,-0946067Lecture photocopieur & tableaux de liège école	369.62\$
6943	Labonté Mireille	Reconnaissance naissance	150.00\$
6944	Construction Benoit Moreau Inc.	Paiement #1 école et paiement #3 église	35 435.73\$
6945	MRC de Drummond	Mutations juin-juillet, charge en Inspection juillet, révision & Versement quote-part août 2014	2 838.05\$
6946	Municipalité de Wickham	#201421189,201421268 Prélèvements pour analyses d'eau	186.52\$
6947	Municipalité de Durham Sud	#164Entente service incendie mois avril-mai-juin 2014	13 729.64\$
6948	Petite Caisse	Renflouement petite caisse/ Frais de poste	182.35\$
6949	RGMR Bas St-François	Versement quote-part août 2014	4 000.00\$
6950	Thermoshell	#60652Huile pour tracteur	173.62\$
6951	Société Mutuelle de Prévention	#36510/2 ^e versement contribution annuelle	287.44\$
6952	Telus	Frais de cellulaires juillet 2014	68.87\$
6953	Vallières asphalte Inc.	#1571Paiement rapiéçage d'asphalte dans divers chemins	49 708.01\$
6954	Visa Desjardins	Essence camion & pelouse, Diesel tracteur, plante verte	648.52\$
6955	WSP Canada Inc.	#413273Honoraires ingénieur travaux école	2 012.06\$

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 355

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées par la secrétaire-trésorière selon le règlement numéro 355.

**(14-08-173) ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 358 INTITULÉ:
«RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE,
DE LOTISSEMENT ET ADMINISTRATIF CONCERNANT LA
RÉDUCTION D'UNE MARGE DE REcul DANS LA ZONE H7»**

CONSIDÉRANT que le conseil désire régulariser l'implantation d'une nouvelle résidence située à l'intersection de la rue Martel et de la route Ployart;

CONSIDÉRANT que la nouvelle résidence a été implantée à 0,95 mètres de l'emprise de la rue Martel;

CONSIDÉRANT que la rue Martel correspond à une rue locale peu achalandée;

CONSIDÉRANT que l'emprise de la rue Martel est de 18,29 mètres de large dépassant de plus de 3 mètres la largeur minimale requise pour une rue locale assurant par le fait même une distance acceptable entre la chaussée de ladite rue et la nouvelle résidence;

Proposé par: Roger Tessier

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 358, intitulé: « Règlement modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant la réduction d'une marge de recul dans la zone H7 », dont copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

RÈGLEMENT NO 358

**Règlement modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif
concernant la réduction d'une marge de recul dans la zone H7**

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Lefebvre a adopté les règlements de zonage no 137, de lotissement no 138 et administratif no 147, le 5 février 1990;

ATTENDU QUE le conseil désire régulariser l'implantation d'une nouvelle résidence située à l'intersection de la rue Martel et de la route Ployart;

ATTENDU QUE la nouvelle résidence a été implantée à 0,95 mètres de l'emprise de la rue Martel;

ATTENDU QUE la rue Martel correspond à une rue locale peu achalandée;

ATTENDU QUE l'emprise de la rue Martel est de 18,29 mètres de large dépassant de plus de 3 mètres la largeur minimale requise pour une rue locale assurant par le fait même une distance acceptable entre la chaussée de ladite rue et la nouvelle résidence;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné le 7 juillet 2014;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Lefebvre ordonne et statue savoir que les règlements de zonage no 137, de lotissement no 138 et administratif no 147, soient modifiés de la façon suivante:

1. La grille des spécifications faisant partie intégrante des règlements de zonage, de lotissement et administratif est modifiée comme suit :
 - Dans la zone H7, la marge avant est fixée à six (6) mètres. Cependant, la marge avant autre que celle de la façade avant d'un bâtiment principal peut être réduite à 0,95 mètres.
2. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ par la résolution no 14-08-173.

Claude Bahl, maire

Julie Yergeau, dir.-gen.

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Lina Lacharité à l'effet qu'à une séance subséquente il sera présenté un règlement fixant les tarifs de location de salle.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Roger Tessier à l'effet qu'à une séance subséquente il sera présenté un règlement établissant la tarification pour la transcription, la reproduction, la transmission de documents, le service de secrétariat général et la vente de certains biens.

RAPPORT DE LA FÊTE NATIONALE / COMITÉ DE LOISIR DE LEFEBVRE

Le Comité de Loisir dépose le rapport de la fête nationale au conseil.

(14-08-174) DEMANDE POUR JOURNÉE D'ACTIVITÉS / COMITÉ DE LOISIR DE LEFEBVRE

CONSIDÉRANT que le Comité de Loisir de Lefebvre désire organiser un grand bazar, une épluchette de blé d'inde, une journée de jeux extérieurs et une soirée le 31 août prochain;

CONSIDÉRANT que le comité demande à la municipalité la permission d'utiliser le centre communautaire pour cette journée;

CONSIDÉRANT que les activités seront remises au samedi suivant, soit le 6 septembre, en cas de plus;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU par le conseil d'autoriser le Comité de Loisir de Lefebvre à utiliser le centre communautaire pour une journée d'activités le 31 août 2014 ou le 6 septembre 2014 en cas de plus;

Que le ménage du centre communautaire et du terrain soit fait par le Comité de Loisir de Lefebvre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Le conseiller Luc Bessette arrive à 20 :45 minutes.

(14-08-175) LOCATION DE TOILETTES / ÉCOLE SAINTE-JEANNE D'ARC

CONSIDÉRANT que les travaux pour la rénovation des sanitaires à l'école ne seront pas terminés pour la rentrée scolaire;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre fasse la location de 3 toilettes portatives et de 2 lavabos chez Hygiène Plus pour une période de 1 mois à partir du 26 août 2014;

Qu'une somme de six cents dollars (600.\$) soit allouée pour ces dépenses, prise dans le poste budgétaire (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(14-08-176) PAIEMENT DE FACTURE / VALLIÈRES ASPHALTE INC.

CONSIDÉRANT la facture numéro 1572 de Vallières Asphalte Inc. au montant de 1 749.35\$ incluant les taxes concernant les travaux de rapiéçage d'asphalte dans divers chemins;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Luc Bessette

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accepter la facture numéro 1572 de Vallières Asphalte Inc.;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de mille quatre cent vingt dollars (1 420.\$), pris dans le poste budgétaire (02-320-01-629) et affecté dans le poste budgétaire (02-320-00-625) :

(02-320-00-625) 1 420.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-01-629)

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de la facture au montant de 1 749.35\$, pris dans le poste budgétaire (02-320-00-625).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(14-08-177) PAIEMENT DE FACTURE / LES ÉQUIPEMENTS DE FERME MIRO INC.

CONSIDÉRANT la facture numéro 6889 de Les Équipements de ferme MIRO Inc. au montant de 1 603.90\$ incluant les taxes concernant la fabrication de grillage de protection pour le tracteur et un sabot pour la faucheuse à disques;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accepter la facture numéro 6889 de Les Équipements de ferme MIRO Inc.;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de la facture au montant de 1 603.90\$, pris dans le poste budgétaire (02-320-01-515).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(14-08-178) REMBOURSEMENT DE FACTURE / MONSIEUR CLÉMENT HÉROUX

CONSIDÉRANT que la municipalité a fait une erreur lors du nettoyage de fossé dans le 11^e rang Ouest en demandant à Monsieur Clément Héroux, propriétaire du lot 705P, de fournir de nouveaux ponceaux pour la reconstruction de son accès à la propriété;

CONSIDÉRANT que l'accès à la propriété n'était pas situé sur le terrain de Monsieur Clément Héroux mais plutôt sur la propriété voisine;

CONSIDÉRANT que Monsieur Clément Héroux a acheté et payé des ponceaux pour cet accès;

CONSIDÉRANT qu'après vérification la municipalité reconnaît s'être trompée de propriété;

Appuyé par : Roger Tessier

Proposé par : Luc Bessette

IL EST RÉSOLU par le conseil de rembourser les ponceaux achetés par Monsieur Clément Héroux chez Le Spécialiste du Ponceau Inc.;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement concernant le remboursement des ponceaux au montant de 362.17\$, pris dans le poste budgétaire (02-320-01-629).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(14-08-179) LIGNAGE DE RUES

CONSIDÉRANT que le lignage doit être fait dans divers chemins de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder aux travaux de lignage de rues pour une meilleure sécurité des automobilistes;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que des travaux de lignage dans divers chemins soient effectués par *Marquage et Traçage du Québec* au coût de 0.155\$ du mètre linéaire;

Qu'une somme de trois mille dollars (3 000.\$) soit allouée relativement à cette dépense, prise dans les postes budgétaires (02-355-00-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(14-08-180) CONTRIBUTION ANNUELLE / CROIX-ROUGE CANADIENNE

CONSIDÉRANT la contribution annuelle selon l'entente avec la Croix-Rouge Canadienne;

Proposé par : Luc Bessette

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire le paiement de la contribution annuelle à la Croix-Rouge Canadienne au montant de cent cinquante dollars (150.\$), pris dans le poste budgétaire (02-130-01-494).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(14-08-181) ASSURANCE COLLECTIVE : DÉLÉGATION POUR SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lefebvre offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débuter le 1er décembre 2014;

CONSIDÉRANT QU'un cahier des charges a été élaboré par ASQ-CONSULTANT, cabinet en assurance collective, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wickham a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4-du Code municipal du Québec;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre délègue à la Municipalité de Wickham son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(14-08-182) TRANSFERT DE COMPTE / DOSSIER RÉNOVATION ÉGLISE

CONSIDÉRANT qu'un virement de crédit doit être effectué au poste budgétaire (03-310-02-000) pour rencontrer les dernières dépenses concernant la rénovation de l'église ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU qu'un transfert de compte au montant de huit cent dix dollars (810.\$) soit effectué, pris dans le poste budgétaire (02-702-94-141) et affecté dans le poste budgétaire (03-310-02-000) :

(03-310-02-000) 810.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-702-94-141)

Que soit également autorisé la dépense de 810.\$, prise dans le poste budgétaire (03-310-02-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(14-08-183) TRANSFERTS DE COMPTES

CONSIDÉRANT que des virements de crédits doivent être effectués aux postes déficitaires au budget ;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que conformément à la recommandation de la secrétaire-trésorière, le Conseil autorise les virements de crédits aux postes déficitaires au budget :

(02-701-20-222) 137.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-141)

(02-110-00-222) 380.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-141).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

PÉRIODE DE QUESTIONS

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

- MRC de Drummond : Procès-verbaux du 4 juin et 2 juillet 2014
- MRC de Drummond : Échéancier du rôle d'évaluation
- RGMR Bas St-François : Procès-verbal du 5 août 2014
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : Règlement MRC-749
- FQM : Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013

(14-08-184) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par le conseiller Denis Laroche et appuyée par la conseillère Rachel Laflamme à 21:15 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière